

Conseil Municipal du 3 février 2016

1- **P.V. de la séance du 7 décembre 2015** : Le P.V. de la séance du 7 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

2- Point sur les travaux

- Commerce de proximité : Les différents financeurs ont été rencontrés. Les dossiers de demande de subvention vont être déposés.

L'étude de faisabilité a été réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie. Le permis de construire va être déposé prochainement et la consultation des entreprises lancée par le Cabinet VARIERAS qui s'occupe de la maîtrise d'œuvre.

- Appartement du Soursacois : La consultation des entreprises a été lancée le 19 décembre 2015 pour une remise des offres le 20 janvier 2016. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 22 janvier 2016. Le cabinet MO2R a procédé à une analyse des offres. Au vu de l'ensemble des éléments (technique et prix) ; les entreprises retenues sont les suivantes :

lot n°1 - dépose / démolition : E/se BREUIL

lot n°2 - plâtrerie / doublages : E/se ALBESSARD

lot n°3 - menuiseries bois : E/se ROUQUET

lot n°4 - revêtements muraux : E/se ALBESSARD lot n°5 -
revêtements de sols : E/se ALBESSARD

lot n°6 - plomberie / sanitaires / ventilation : E/se BELLANGER

lot n°7 : électricité / chauffage : E/se GAUTHIER

- Travaux de voirie - année 2016 : Suite à la réunion de la commission « voirie » et après chiffrage par le Syndicat de la Diège, le programme voirie 2016 sera le suivant : route de Lamirande, voie d'accès stabulation Vermillard, route de Fontenille, accessibilité Club House, aménagements des trottoirs du haut du bourg au parking de la maison des services et piste forestière de Latronche. Précision est faite que la piste forestière sera sous tranche conditionnelle et confirmée si la commune obtient un financement DETR.

Une première demande de subvention sera effectuée auprès du Conseil Départemental au titre de la « Voirie » et une seconde au titre des « Equipements communaux »

- Accessibilité de la Mairie et de l'Agence Postale : la commune va solliciter un financement par DETR (32 % de participation).

- Diagnostic des eaux usées : Le CPIE est chargé de réaliser le diagnostic. Jérôme LAROCHE a procédé à une visite des installations le jeudi 28 janvier 2016.

3- **Modification du bail emphytéotique avec Corrèze Habitat pour le lotissement du Pré Barrat** : le bail est prolongé de 2 ans, soit 2063, pour coïncider avec la fin des amortissements et l'intégralité de la redevance sera payée en 2016 (57 €).

4- **Avenant à la DSP pour l'exploitation de la gabare** : la redevance est confirmée à 4 800 € HT soit 6 000 € TTC. La redevance 2015 ayant été de 7 200 € TTC, la redevance 2016 sera de 4 000 € HT soit 4 800 € TTC.

5- **Le sentier de randonnée du PDIPR** actuellement sous compétence du Syndicat du Transcorrèzien va être transféré vers la Communauté de Communes de Gorges de la Haute Dordogne pour le balisage et l'entretien.

6- **Mise en location de logements** : le logement n°1 de l'école, le logement n°3 de la maison Chabrat et le Presbytère vont être mis en location.

7- **Une subvention exceptionnelle** de 500 € va être versée à l'association « Les Pieds Chantant » suite à la création de la structure.

8- Questions diverses

- DSP du Pont Aubert : un paiement mensuel va remplacer le paiement en deux fois de la redevance.
- Participation au financement de voyages scolaires : la commune versera 50 € à chacune des familles dont les enfants partiront en voyage scolaire avec le Collège de la Triouzoune. 5 élèves sont concernés.
- Entretien de la voirie communale : Monsieur le Maire fait part de problèmes dans certains villages où il y a des exploitations agricoles et autres. La chaussée est souvent recouverte de boue et entraîne des problèmes de circulation. Il est demandé aux exploitants une certaine vigilance eu égard à la sécurité des usagers de la route.
- Il est rappelé à la population la possibilité de s'inscrire à la mairie pour grouper les vidanges des fosses septiques.
- Mme VERBIGUIE rend compte des activités du groupe de travail de la bibliothèque et des nouveaux horaires d'ouverture de celle-ci.
- Mr CHAULET demande s'il est possible d'envisager un réaménagement de la bascule d'Autranges, difficile d'accès. Mr le Maire propose de se rendre sur place et demander des devis.
- Les budgets seront votés le samedi 19 mars 2016 à 9 heures à la maison des services en présence de Mme la Trésorière de Neuvic.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 23 heures 15.